



LA DIRECTION NE RESPECTE PAS UNE NOTE ADOPTÉE EN CSA

mais nous inonde de mails sur la météo...

La direction du SPIP de la Sarthe n'a pas respecté le protocole de mobilité interne adopté en CSA, en supprimant le second tour de mobilité pourtant prévu pour permettre aux agents de se porter volontaires sur les postes vacants avant toute mobilité contrainte. Cette étape n'ayant pas été respectée, un nouvel arrivant a été affecté sur un poste qui aurait dû être prioritairement proposé aux agents déjà présents au SPIP 72.

Les organisations syndicales dénoncent également une communication essentiellement par courriel, sans échange direct avec les agents concernés, ce qui nourrit un sentiment de manque de considération et accroît les risques psychosociaux.

Ceci contraste fortement avec la présence quasi quotidienne de courriels appelant à la vigilance en raison des conditions météorologiques ; ce qui ne suffit pas à faire croire que l'on veut prendre soin de l'équipe du SPIP.

Si elles reconnaissent les efforts de la direction pour renforcer les effectifs, elles estiment que les méthodes de management et de communication restent inadaptées. Elles regrettent que le protocole de mobilité, conçu pour garantir l'équité et apaiser les tensions, ne soit pas appliqué jusqu'au bout. Elles appellent à une gestion plus humaine, respectueuse des engagements pris et fondée sur un véritable dialogue avec les agents.

Les enjeux sont loin d'être seulement climatiques au SPIP 72 , même si le dialogue a fondu au fil des mois depuis l'arrivée de notre nouveau directeur.

Un peu d'humanité ne nuit pas !

Les sections locales SNEPAP-FSU et CGT-IP